

QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	18
<i>compléments d'information</i>	19
inventaire	29

Société de gestion	QUADRILLE CAPITAL 16, Place de la Madeleine - 75008 Paris
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commercialisateur	QUADRILLE CAPITAL
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	KPMG 2, Avenue Gambetta - 92066 Paris la Défense Cedex

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Diversifié.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables : Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.

OPC d'OPC : Entre 0 et 67% de l'actif net.

Objectif de gestion : Quadrille Grenelle Actions Internationales a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, d'accroître la valeur des actifs en s'exposant majoritairement au marché actions selon les conditions de marché, et en recherchant de manière opportuniste les actions sur les marchés internationaux susceptibles d'offrir la meilleure rémunération en fonction des cycles économiques et financiers.

Indicateur de référence : Compte tenu de la politique de gestion opportuniste, le FCP ne se réfère pas à un indicateur de référence déterminé.

Stratégie d'investissement :

a) Stratégies utilisées

Compte tenu de l'objectif de gestion du FCP, la première étape de sa stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés dont les actions présentent le potentiel d'appréciation le plus important sur l'ensemble des marchés internationaux. Cette recherche s'appuie sur une analyse systématique des ratios comptables et financiers des sociétés cotées sur l'ensemble des marchés internationaux. Elle est enrichie et complétée par l'expertise sectorielle de la Société de Gestion, notamment dans les industries dans lesquelles elle investit en Private Equity, telles que les technologies de l'information, les sciences de la vie et l'énergie. Cette approche permet de diversifier le risque géographique et d'accéder au plus vaste univers d'opportunités possible.

La Société de Gestion élimine ensuite les sociétés présentes sur les zones géographiques ou les secteurs les moins prometteurs en se fondant sur ses analyses macroéconomiques et sur celles du Conseiller.

Les sociétés retenues sont ensuite soumises à une analyse financière approfondie, menée de manière indépendante par la Société de Gestion et le Conseiller, qui confrontent leur opinion. Ce processus rigoureux permet de s'assurer de la qualité des investissements. La Société de Gestion reste libre de suivre ou non les recommandations du Conseiller. Le FCP investit directement dans des sociétés ou, le cas échéant, afin d'optimiser sa diversification géographique et sectorielle, au travers d'OPC.

Cette stratégie sera mise en place à travers une exposition, en direct et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, via des instruments dérivés tels que les obligations convertibles :

- en actions dans la limite de 100% de son actif net;
- en produits de taux dans la limite de 100% de son actif net, en cas de conditions de marchés identifiées comme défavorables par la SGP sur les marchés actions.

Le fonds est exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Ce risque de change peut être couvert totalement ou partiellement, via des opérations de change à terme ou des futurs sur change (marchés réglementés ou de gré à gré).

Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

b) Actifs (hors dérivés intégrés)

- Actions :

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net en actions cotées : il peut investir jusqu'à 100% de son actif net sur un ou plusieurs marchés de l'OCDE. Il peut également investir jusqu'à 75% maximum de son actif net en actions cotées de sociétés immatriculées dans des pays émergents (par exemple la Chine, l'Inde, la Russie, les pays d'Amérique Latine). Il n'y a pas de répartition géographique prédéterminée des investissements.

Le fonds peut investir dans des titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation.

- **Titres de créances et instruments monétaires** : Le fonds se réserve la possibilité d'investir de manière exceptionnelle si les conditions de marché ne permettent pas d'investir sur les marchés actions de manière sereine, jusqu'à 100% de son actif net en titres de créance tels que : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, ainsi qu'en titres de créance négociables (TCN).

Le fonds peut investir sur des instruments du marché monétaire et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les titres de créances négociables et obligations bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale Baa2 (Moody's) ou BBB (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les analyses réalisées par la Société de Gestion lui permettent d'évaluer la qualité de crédit des actifs du portefeuille, et peuvent amener le gérant à utiliser la notation de l'émetteur en cas d'absence de notation. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

La dette privée peut représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

- **Parts ou actions d'OPC et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle** : Le fonds peut investir jusqu'à 67% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, de toutes classifications pour lui permettre d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

c Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

o Réglementés ;

o Organisés ;

o De gré à gré ;

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

o Change ;

- Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

o Couverture ;

- Nature des instruments utilisés :

o Futures : sur change ;

o Change à terme : achat de devises à terme, vente de devises à terme ;

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

o Couverture du risque de change ;

Ces instruments sont utilisés pour la couverture du portefeuille aux risques de change dans la limite de 100% de l'actif du fonds et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 100% de l'actif net du fonds. Des acteurs de premier plan, au premier rang duquel Société Générale, sont les contreparties privilégiées des opérations de gré à gré.

d) Titres intégrant des dérivés

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles dans la limite de 100% de l'actif net, dès lors que leurs sous-jacents permettent d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

e) Dépôts

Le fonds pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de douze mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit.

f) Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats), le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces. La position débitrice ne pourra excéder 10% de l'actif net du fonds.

g) Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le fonds n'a pas vocation à recourir aux opérations d'acquisition temporaire de titres.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le fonds est un OPCVM classé « diversifié », l'investisseur est donc exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds, lequel ne bénéficie d'aucune garantie, peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action : Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions (jusqu'à 100% de l'actif net). Ce type de marché peut présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petite et moyenne capitalisations / mid et small cap : Ce risque actions est lié à l'investissement dans des sociétés de petite ou moyenne capitalisations. Sur les marchés des sociétés de petite ou de moyenne capitalisation (small cap / mid cap), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés la valeur liquidative du fonds peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

Risque lié à l'investissement sur les titres émis dans les pays émergents : Les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou des restrictions réglementaires. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

Risque de change : Dans la limite de 100% de son actif net. En cas d'exposition du fonds à d'autres devises que l'euro, non couverte en euro, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

Risque de contrepartie : C'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. Le FCP peut entrer dans des opérations de gré à gré avec une contrepartie dont l'insolvabilité pourrait la conduire à ne pas respecter ses engagements et à induire une perte pour le fonds.

Risque de crédit : Lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. Toutefois, l'intégralité de l'actif du fonds ne sera pas investie en titres d'un même émetteur.

Risque lié aux obligations convertibles : Le fonds comporte un risque de variation de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (duration et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de taux : L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du fonds. Une sensibilité de 5, par exemple, se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 5% de la valorisation du fonds.

Garantie ou protection : Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Les parts A du FCP sont ouvertes à tout souscripteur et plus particulièrement destinées aux Investisseurs Autorisés de la SICAV Bievre Epargne, ainsi qu'à Quadrille Capital et ses Affiliés (employés, actionnaires et mandataires sociaux, ainsi qu'aux véhicules d'investissement (ou investisseurs) gérés par Quadrille Capital). La souscription initiale minimum des parts A est fixée à 1.000.000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées. Les parts A seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 décembre 2015 après le cut-off.

Les parts B du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 100.000 euros.

Le FCP est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte.

L'investisseur souscrivant des parts de ce fonds souhaite investir dans un placement diversifié.

La durée minimale de placement recommandée est de cinq (5) ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment de ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier.

Il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Régime fiscal :

Les distributions et les plus-values éventuelles réalisées par le FCP sont imposables. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP et aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de celles en vigueur dans le pays où investit le FCP.

L'attention de l'investisseur est spécialement attirée sur tout élément concernant sa situation particulière. Le cas échéant, en cas d'incertitude sur sa situation fiscale, il doit s'adresser au commercialisateur du FCP ou à un conseiller fiscal professionnel.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Quadrille Capital - 16, place de la Madeleine - 75008 Paris. Tél. 01.79.74.23.40*
- *Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès de : Monsieur David Shu Tél : 01 79 74 23 44 E-mail : dshu@quadrillecapital.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 avril 2007.*
- *Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.*

rapport d'activité

EVOLUTION DES MARCHES

1) Un contexte marqué par les incertitudes

Plusieurs risques ou causes d'inquiétude ont pesé sur les marchés actions au cours de l'année 2016 :

- Le vote anglais en faveur du Brexit ;
- Les élections américaines ;
- Les incertitudes sur la croissance chinoise ;
- Le risque de hausse des taux par la FED ;
- La remontée du prix du pétrole et des matières premières.

Les marchés ont connu, après un plongeon de l'indice MSCI de 11.5% au 11 février, causé par l'atteinte d'un point bas sur le prix du pétrole, et des inquiétudes sur l'économie chinoise et sur les valeurs bancaires, une hausse marquée par une certaine volatilité, due au vote sur le Brexit et aux élections américaines, pour terminer par une forte hausse après l'élection de Donald Trump. Au final, l'indice MSCI a gagné 8.8% sur l'année.

a) Environnement économique et financier :

- Une économie américaine qui reste vigoureuse ;
- Une sortie de récession de la zone euro avec une reprise du crédit bancaire et un timide retour de l'inflation grâce à la hausse du prix de l'énergie ;
- La décélération du ralentissement de l'économie chinoise.

b) Politiques monétaires :

- Les politiques sont restées très expansionnistes dans les pays développés : taux proches de 0%, politiques non conventionnelles ;
- Fed : la Banque fédérale, qui avait remonté pour la première fois d'un quart de point ses taux directeurs en décembre 2015, espérait les remonter progressivement en 2016. Mais des inquiétudes sur la décélération de la croissance chinoise, sur les conséquences du Brexit, et sur l'élection américaine l'ont empêché de relever ces taux avant décembre 2016, à nouveau d'un quart de point ;
- BCE : nouvelle baisse des taux en territoire négatif, de -0.2% à -0.4% et poursuite des achats massifs d'actifs ;
- BoE : suite au Brexit, première baisse de taux depuis 2009 et assouplissement quantitatif ;
- BoJ : abaisse le taux de dépôt à -0.1% et poursuit son programme de rachat d'actifs de 650 M par an.

c) Obligataire souverain :

- Les taux courts sont restés globalement à des niveaux très bas.

d) Actions :

- Forte performances des marchés américains : S&P 500 (+12.9% en euros), NASDAQ (+10.8% en euros) ;
- ...et japonais : Nikkei (+6.4% en euros) liées à l'effet Trump et à la baisse du yen (par rapport au dollar) qui s'en est suivie ;
- Une performance plus contrastée en Europe où la France (CAC 40 +4.9%) et l'Allemagne (DAX +6.9%) ont eu des performances bien meilleures que l'Italie (-10.2%) ou le Royaume Uni (-1.5% en euros).

e) Matières Premières :

- Hausse de 30\$ prix du pétrole, grâce à l'action de l'OPEP ;
- L'or se reprend en début d'année, avant d'amorcer une phase de baisse.

f) Devises :

- Hausse du Dollar contre la plupart des monnaies grâce à l'effet Trump.

2) Gestion de Quadrille Grenelle Actions Internationales

Informations relatives aux principaux mouvements du portefeuille

L'exercice 2015-2016 a débuté avec un portefeuille totalement investi en actions.

Le tableau ci-après en présente la ventilation par zones géographiques :

Zone Euro	61%
USA	29%
Canada	2%
Suisse	8%
Total	100%

Et par secteurs industriels :

Matériaux de Construction	21%
Télécoms	7%
Services aux consommateurs	8%
Equipement technologique	4%
Media	12%
Logiciels	24%
Biens d'équipement industriels	6%
ETF	18%
Total	100%

Au cours de l'exercice les soubresauts du début d'année ont conduit à dérisquer le portefeuille en investissant dans des valeurs aurifères. A partir du mois de mars 2016 des positions ont été prises aux Etats Unis sur les valeurs technologiques et au Japon dans un panier diversifié de valeurs. Les valeurs japonaises ont été cédées en cours d'année. Le choix a été fait de se tenir en dehors de l'Europe.

A la fin de l'exercice, le portefeuille coté était investi dans les zones géographiques suivantes :

Zone Euro	10%
USA	79%
Japon	11%
Total	100%

Et par secteurs industriels :

Logiciel	29%
Automobiles	4%
Equipement technologique	12%
Energie	15%
Banques	12%
Fintechs	8%
Biens d'équipement industriels	7%
Distribution	5%
Biosciences & Pharmacie	5%
Agroalimentaire	3%
Total	100%

Utilisation d'un effet de levier

Quadrille Grenelle Actions Internationales n'a pas eu recours à des instruments à effet de levier au cours de l'exercice.

Règlement SFTR

Quadrille Grenelle Actions Internationales n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) au cours de l'exercice.

Pendant la période du 28 août 2015 au 30 décembre 2016, la performance de l'indice MSCI World en Euro a été de +12,4 %. Sur la même période, la progression de l'actif net par action de Quadrille Grenelle Actions Internationales a été de +4,48%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

DEONTOLOGIE

A) Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Quadrille Capital estime que la promotion de bonnes pratiques au niveau environnemental, social et de la gouvernance fait partie de ses responsabilités d'investisseur. En effet, la conformité des sociétés aux critères ESG permet de nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons sont gérées dans l'intérêt long terme des différentes parties prenantes. Cependant, les critères ESG n'ont pas été pris en compte dans le cadre de la gestion de votre FCP au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2016.

B) Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

En tant que société de gestion, Quadrille Capital a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de ses clients.

Conformément à la réglementation, Quadrille Capital a établi une politique d'exécution des ordres lui permettant d'obtenir le meilleur résultat possible. La politique d'exécution des ordres prévoit notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision, en tenant compte des conditions du marché.

Les critères retenus pour la sélection des intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques (intermédiaires globaux, pan-européens, locaux), de type de sociétés (grands groupes, PME, TPE).

Les critères d'analyse portent notamment, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres, les coûts d'intermédiation ainsi que sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs.

Sur cette base, la liste des intermédiaires sélectionnés fait l'objet d'une revue annuelle.

C) Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Quadrille Capital a recours aux seuls services d'exécution d'ordres auprès d'intermédiaires.

L'intégralité des frais d'intermédiation versés a consisté en la rémunération de services d'exécution d'ordre (actions et titres de capital) auprès de tiers.

Le choix des prestataires et leur évaluation est dûment encadré dans le cadre de la Procédure de Sélection des Intermédiaires ainsi que dans la Politique de Conflit d'Intérêt.

D) Politique d'exercice des droits de vote

La politique de vote énonce les principes généraux d'application habituellement retenus en matière de votes.

1) Principes pour déterminer l'exercice des droits de vote

Quadrille Capital exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC sont elle assure la gestion lorsqu'il existe des risques de modification de la stratégie des sociétés par rapport à ses critères d'investissement (changement de majorité de l'actionariat, fusion – acquisition, restructuration...).

Une fois ces risques identifiés, Quadrille Capital prendra en compte les critères suivants :

- Significativité du poids de Quadrille Capital dans le vote : la société de gestion doit détenir plus de 2% du capital de la société ;
- La couverture des encours des OPC actions : la ligne doit représenter plus de 5% de l'actif net d'un OPC ;
- Le coût lié à l'exercice des droits de vote.

Politique de droits de vote

La politique de droits de vote de Quadrille Capital vise à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts de ses fonds. A cet effet, et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, les votes émis par Quadrille Capital favoriseront :

- la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace ;
- les droits des actionnaires et les principales fonctions des détenteurs du capital ;
- le traitement équitable des actionnaires ;
- le rôle des différentes parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise ;
- la transparence et la diffusion de l'information ;
- la responsabilité du conseil d'administration.

2) Conflits d'intérêt

Le code de déontologie de Quadrille Capital définit, pour tous les collaborateurs de l'équipe de gestion, les cas où une situation de conflit d'intérêt pourrait être avérée.

3) Exercice de droits de vote

Au cours de l'exercice, Quadrille Capital n'a pas rencontré de situation nécessitant l'exercice de son droit de vote.

E) Politique de rémunération

En conformité avec les dispositions de la Directive AIFM (2011/61/EU), la politique de rémunération de Quadrille Capital est décrite dans le rapport de gestion de la Société de Gestion. Un extrait est disponible sur demande.

Informations réglementaires

Choix des intermédiaires

Le suivi de la relation entre la Société de Gestion et les intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance lors des transactions sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés ou organisés (instruments monétaires, obligataires et actions en vif).

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de la Société de Gestion, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

Le poids accordé à chaque critère dépend de la nature du processus d'investissement concerné.

comptes annuels

BILANactif

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	51 281 163,47	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	51 281 163,47	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	24 777,17	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	24 777,17	-
Comptes financiers	3 828 750,50	-
Liquidités	3 828 750,50	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	55 134 691,14	-

BILAN passif

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	50 882 539,03	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	887 689,94	-
• Résultat de l'exercice	-331 365,78	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	51 438 863,19	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	132 549,48	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	132 549,48	-
Comptes financiers	3 563 278,47	-
Concours bancaires courants	3 563 278,47	-
Emprunts	-	-
Total du passif	55 134 691,14	-

HORS-bilan

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 179,27	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	387 096,57	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	396 275,84	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-20 476,99	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-20 476,99	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	375 798,85	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-732 361,29	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-356 562,44	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	25 196,66	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-331 365,78	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 17 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables sont valorisés au prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, à la valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres ;
- les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres ;
- les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, le FCP a opté pour une présentation en annexe de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la Société de Gestion.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

es
e
x
e
r
n
e
r
a

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire de la société de gestion.

Aux frais facturés peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- Les frais externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, dépositaire, distributions, avocats) ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème (TTC)
Frais de gestion	Actif net	Parts A : 1% Parts B : 2%
Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distributions, avocats)	Actif net	Parts A : 0,1% maximum Parts B : 0,1% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts A : 5% maximum Parts B : 5% maximum
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Parts A : Néant Parts B : 10%*

* La commission de surperformance est fondée sur la performance du fonds sur l'exercice. Dès que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse 10%, une provision de 10% de cette surperformance est constituée. En cas de baisse, une reprise de provision est effectuée. Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice comptable du fonds. Pour le premier exercice, la période de référence sera du 28 août 2015 au 31 décembre 2016. A compter du 1er janvier 2017, cette commission sera calculée sur une période de 12 mois.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilisation est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.



2 évolution actif net

30.12.2016

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	59 689 795,53	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-10 603 128,96	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 818 115,85	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 527 563,42	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-472 904,75	-
Différences de change	2 872 500,17	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 018 611,21	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 018 611,21	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-356 562,44	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	51 438 863,19	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 828 750,50
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 563 278,47
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 828 750,50	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 563 278,47	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	40 324 099,02	5 744 333,89	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	12 486,16	12 291,01	-	-
Comptes financiers	3 824 269,14	4 481,36	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	24 777,17
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	24 777,17
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	132 549,48
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	132 549,48
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0012770154	60 565 837,135	59 689 795,53	11 333 748,856	10 603 128,96
PART B / FR0012770162	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		409,95
PART B / FR0012770162		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		409,95
PART B / FR0012770162		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen* %

Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	1,44
PART B / FR0012770162	-

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	-
PART B / FR0012770162	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

* Sur une période de 17 mois.

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	30.12.2016	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-331 365,78	-
Total	<u>-331 365,78</u>	<u>-</u>

PART A / FR0012770154	30.12.2016	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-331 365,78	-
Total	<u>-331 365,78</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B / FR0012770162	30.12.2016	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0	-
Distribution unitaire	000	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.12.2016	-
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	887 689,94	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>887 689,94</u>	<u>-</u>

PART A / FR0012770154	30.12.2016	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	887 689,94	-
Total	<u>887 689,94</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0012770162	30.12.2016	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,	-
Distribution unitaire	0,00	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.

Devise				
EUR	30.12.2016	-	-	-
Actif net	51 438 863,19	-	-	-

PART A / FR0012770154		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR		
	30.12.2016	-	-	-
Nombre de parts en circulation	49 232 088,279	-	-	-
Valeur liquidative	1,0448	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,01	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR0012770162		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR		
	30.12.2016	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.12.2016

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0004040608	ABC ARBITRAGE	PROPRE	114 528,00	823 456,32	EUR	1,60
JP3152740001	ABC MART	PROPRE	8 300,00	446 639,92	JPY	0,87
NL0000235190	AIRBUS GROUP	PROPRE	39 986,00	2 512 720,24	EUR	4,88
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	2 771,00	2 081 895,19	USD	4,05
US0231351067	AMAZON.COM	PROPRE	3 324,00	2 363 183,58	USD	4,59
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	9 918,00	1 089 075,86	USD	2,12
US0396971071	ARDELYX INC	PROPRE	176 116,00	2 371 033,14	USD	4,61
JP3116000005	ASAHI GROUP HOLDINGS	PROPRE	18 700,00	560 905,15	JPY	1,09
US0549371070	BRANCH BANKING AND TRUST CORP	PROPRE	32 103,00	1 431 128,76	USD	2,78
US30227M1053	EXTRACTION OIL & GAS INC	PROPRE	120 299,00	2 285 652,49	USD	4,44
US30303M1027	FACEBOOK A	PROPRE	17 099,00	1 865 124,39	USD	3,63
JP3814800003	FUJI HEAVY INDUSTRIES LTD	PROPRE	17 400,00	674 949,28	JPY	1,31
US4062161017	HALLIBURTON CO	PROPRE	24 385,00	1 250 518,75	USD	2,43
JP3667600005	JGC	PROPRE	38 400,00	662 990,32	JPY	1,29
FR0000066607	LACROIX	PROPRE	98 766,00	1 876 554,00	EUR	3,65
US52603A1097	LENDINGCLUB CORP	PROPRE	407 893,00	2 030 280,40	USD	3,95
JP3868400007	MAZDA MOTOR CORP	PROPRE	41 000,00	637 225,57	JPY	1,24
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	30 659,00	1 806 257,65	USD	3,51
US55261F1049	M&T BANK CORPORATION	PROPRE	12 077,00	1 791 140,18	USD	3,48
JP3651400008	NAMURA SHIPBUILDING	PROPRE	91 650,00	595 251,78	JPY	1,16
JP3758190007	NEXON	PROPRE	34 400,00	473 689,00	JPY	0,92
JP3743000006	NH FOODS SHS	PROPRE	25 000,00	641 151,74	JPY	1,25
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	12 827,00	1 298 083,89	USD	2,52
US6821631008	ON DECK CAPITAL INC SHS	PROPRE	338 242,00	1 484 769,34	USD	2,89
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	15 743,00	1 866 472,77	USD	3,63

QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US70450Y1038	PAYPAL HOLDINGS INC	PROPRE	59 433,00	2 224 053,58	USD	4,32
US6934751057	PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	PROPRE	13 109,00	1 453 641,75	USD	2,83
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	14 228,00	923 487,92	USD	1,80
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	PROPRE	14 795,00	1 177 568,38	USD	2,29
US81762P1021	SERVICENOW INC	PROPRE	29 273,00	2 063 194,90	USD	4,01
US87336U1051	TABLEAU SOFTWARE A	PROPRE	39 973,00	1 597 404,08	USD	3,11
JP3633400001	TOYOTA MOTOR CORP	PROPRE	10 900,00	609 410,77	JPY	1,18
JP3536150000	TSURUHA HOLDINGS	PROPRE	4 900,00	442 120,36	JPY	0,86
US9029733048	US BANCORP	PROPRE	29 024,00	1 413 569,93	USD	2,75
US90346E1038	US SILICA HOLDINGS INC	PROPRE	52 636,00	2 828 545,61	USD	5,50
US98138H1014	WORKDAY INC	PROPRE	25 982,00	1 628 016,48	USD	3,16
Total Action				51 281 163,47		99,69
Total Valeurs mobilières				51 281 163,47		99,69
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	-3 563 278,47	EUR	-6,93
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	0,00	4 481,36	JPY	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	3 824 269,14	USD	7,43
Total BANQUE OU ATTENTE				265 472,03		0,52
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-132 549,48	EUR	-0,26
Total FRAIS DE GESTION				-132 549,48		-0,26
Total Liquidités				132 922,55		0,26
Coupons						
Action						
JP3116000005	ASAHI GROUP HOLDING	ACHLIG	18 700,00	3 475,63	JPY	0,01
JP3791200003	HITACHI TRANSPORT	ACHLIG	34 400,00	4 025,64	JPY	0,01
JP3758190007	NEXON	ACHLIG	34 400,00	1 184,01	JPY	0,00
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	ACHLIG	14 795,00	4 909,46	USD	0,01
JP3536150000	TSURUHA HOLDINGS	ACHLIG	9 700,00	3 605,73	JPY	0,01
US9029733048	US BANCORP	ACHLIG	29 024,00	5 393,41	USD	0,01

QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US90346E1038	US SILICA HOLDING	ACHLIG	52 636,00	2 183,29	USD	0,00
Total Action				24 777,17		0,05
Total Coupons				24 777,17		0,05
Total QUADRILLE GRENELLE ACTIONS INTERNATIONALES				51 438 863,19		100,00